



Erwan Glemarec (CBN de Brest)
Marion Hardegen (CBN de Brest)
Gilles Paillat (DREAL Bretagne)

Compte-rendu du comité de pilotage du plan national d'actions (PNA) en faveur du Panicaut vivipare

14 mars 2019 - Mairie de Belz



Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



Liste des participants au comité de pilotage

Présents :

Bayer Noël : Bretagne Vivante
Bioret Frédéric : Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture
Bodin Sophie : Conseil Départemental du Morbihan
Bonfiglio Christine : Conseil Départemental du Morbihan
David Jean : Bretagne Vivante, salariée équipe de la RN de Séné
Gallet Sébastien : Université de Bretagne Occidentale - Institut de Géoarchitecture
Glemarec Erwan : Conservatoire botanique national de Brest
Goasmat Bruno : Mairie de Belz
Guillevic Yvon : Bretagne Vivante Conservateur de la Réserve des Quatre Chemins de Belz
Hardegen Marion : Conservatoire botanique national de Brest
Izard Charlotte : Syndicat Mixte de la Ria d'Etel
Yves Tillaut : Mairie de Belz
Magnanon Sylvie : Conservatoire botanique national de Brest
Paillat Gilles : DREAL Bretagne
Rasclé Pauline : Université de Bretagne Occidentale/Conservatoire botanique national de Brest
Troumelin Hélène : Bretagne Vivante

Excusés :

Imbert Éric : Institut des Sciences de l'Evolution Montpellier
Le Hen Pierrick : Éleveur
Michau Marc-Antoine : Centre des Monuments Nationaux
Mourin Jacques : Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Délégation Ouest-Atlantique

Lieu et date :

Mairie de Belz, le 14 mars 2019

1- Ordre du jour du COPIL

L'année 2018 était la dernière année du PNA. Le bilan des actions menées en 2018 et au cours des 5 ans du PNA ont été présentés. 2019 pourrait être une année de transition vers un nouveau dispositif d'actions. Les perspectives en 2019 et au-delà ont été présentées.

Ordre du jour :

- 9h30 : Accueil des participants
- BILAN D'ACTIVITÉS 2018 DU PNA
 - o 9h35 : Faits marquants de l'année 2018
 - o 9h50 : Présentation des principaux résultats de la thèse
 - o 10h20 : Bilan synthétique des actions mises en œuvre dans le cadre du PNA
 - o 11h15 : Diffusion du film "Regards d'acteurs. La préservation du Panicaut vivipare (*Eryngium viviparum*)"
- SUITE DU PNA
 - o 11h30 : Quels enseignements du PNA 2013-2018 et quelles perspectives pour les années à venir ?
 - o Tour de table :
 - 1. les points positifs de 5 ans de PNA ;
 - 2. ce qui n'a pas donné satisfaction, les choses à améliorer
 - 3. les priorités d'action pour les années à venir.
 -
 - o 12h00 : Vers un nouveau plan national, un nouveau dispositif d'actions ?
- 12h30 : Fin du COPIL

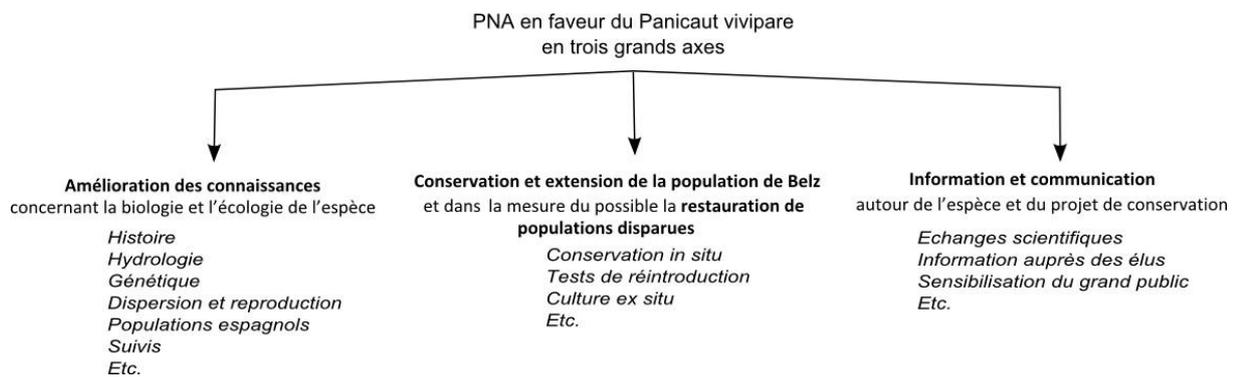
2- Rappel des objectifs du PNA

Le Panicaut vivipare (*Eryngium viviparum* J. Gay) est l'une des plantes les plus menacées d'Europe. En France, elle ne subsiste plus que dans une seule station, à Belz, dans le Morbihan (Bretagne), dont l'état de conservation est préoccupant : population démographiquement faible, occupant une surface extrêmement restreinte (moins de 1 000 m²) au sein d'une zone inondable enclavée dans un contexte de plus en plus urbanisé.

La conservation du Panicaut vivipare a été reconnue comme une priorité nationale et fait l'objet d'un plan national d'actions (PNA) validé en 2012. Le PNA en faveur du Panicaut vivipare dresse un état des lieux des connaissances et propose des actions pour la sauvegarde de l'espèce et pour le renforcement de sa population et de son habitat.

Le Conservatoire botanique national de Brest est coordinateur technique du Plan national d'actions. La DREAL Bretagne en assure la coordination générale.

Les orientations du PNA se regroupent en trois grands axes :



Dans le PNA en faveur du Panicaut vivipare, les actions à mettre en œuvre sont présentées sous forme de 18 « fiches action ».

3- Un plan d'actions multi-partenarial

Pour rappel, le plan d'actions a pu se réaliser grâce à de nombreux partenariats, remerciés en début du COPIL. Les principaux partenaires du PNA sont les suivants : Ministère de la transition écologique et solidaire, DREAL Bretagne, Conservatoire botanique national de Brest (coordinateur technique), Bretagne Vivante, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Syndicat mixte de la Ria d'Étel, Département du Morbihan, Monuments Nationaux, Pierrick Le Hen (éleveur), commune de Belz, propriétaires privés, Arche aux plantes, Université de Bretagne Occidentale, Université de Montpellier, Université de Saint-Jacques-de-Compostelle / IBADER (Institut de biodiversité agraire et de développement rural) et Société Galicienne d'Histoire Naturelle.

4- Bilan du PNA

Les actions réalisées en 2018 sont synthétisées sous forme de rapport. Ce document, ainsi que le diaporama présenté en comité de pilotage et des éléments de bilan des 6 années de PNA sont consultables et téléchargeables sur le site du CBN de Brest à la page suivante :

<http://www.cbnbrest.fr/nos-actions-phares/105-plan-national-d-actions-en-faveur-du-panicaut-vivipare>

- **Diaporama** du COPIL du 14 mars 2019
- Plan national d'actions en faveur du Panicaut vivipare : **Bilan 2018 et perspectives 2019**
- Les **bilans des années précédentes**
- Le **bilan et perspectives de l'ensemble du PNA, sous forme d'article dans la revue ERICA** n°33.
- **Thèse et résumé de thèse** de Pauline Rasclé : « Biologie et écologie d'une population isolée d'*Eryngium viviparum*. Perspectives pour sa conservation en France. Université de Bretagne occidentale – Brest. 207p. ».

En savoir plus sur le Plan national d'action en faveur du Panicaut vivipare

- Actualités
- Rapports et articles
- Films

www.cbnbrest.fr/nos-actions-phares/105

5- Echanges/interrogations/discussions lors du COPIL

Les faits marquants de l'année 2018

- La présentation a commencé par la restitution des résultats de **l'étude hydrogéologique**.
 - *Gilles Paillat précise que le micro- bassin versant abritant *Eryngium viviparum* comporte un secteur urbanisé. Il est donc important de partager avec la commune et les habitants (notamment les riverains directs du site) afin d'évaluer de manière systématique l'impact possible des travaux, des aménagements, etc.*
- **Présentation du travail de thèse par Pauline Rasclé**. Il s'agissait d'une présentation résumée de sa soutenance, soutenue à Brest en novembre 2018.
 - *Cette contribution à l'amélioration des connaissances du Panicaut vivipare (écologie, biologie, morphologie, génétique) est saluée par les membres du COPIL. Il s'agit d'un outil indispensable à la bonne réussite de la préservation durable de l'*Eryngium viviparum*.*
- **Contribution d'Eric Imbert concernant la diversité génétique & implications pour restauration des populations** (diaporama diffusé lors du COPIL). Les éléments apportés par Eric Imbert plaident pour augmenter le pool génétique de la population bretonne d'*Eryngium viviparum* par le croisement en conditions contrôlées d'individus bretons et ibériques (province de Lugo) et d'introductions des descendants. Les réactions sont les suivantes :
 - *Yvon Guillevic s'interroge sur la nécessité et précise que de son point de vue de gestionnaire, la population actuelle ne se trouve pas en situation critique et que selon lui l'espèce possède une bonne plasticité.*
 - *Sébastien Gallet précise qu'il n'est pas nécessaire d'intervenir sur la population de Belz ; il faut dans un premier temps se limiter à des expérimentations ex situ « au cas où », mais pas d'intervention in situ (et surtout pas à Belz).*
 - *Frédéric Bioret précise l'intérêt de poursuivre la démarche expérimentale ex situ*
 - *Yvon Guillevic et Erwan Glemarec rappellent que les introductions à Belz soulèveraient des questions éthiques, et sans validation collective, cette action ne semble pas souhaitable. Sur les autres sites, c'est une autre problématique.*
 - *Erwan Glemarec confirme qu'actuellement les tests de réintroduction sont bien des expérimentations et qu'il ne s'agit pas d'une introduction « grandeur nature », action à envisager dans les années à venir.*
 - *Arnault Lalanne s'interroge sur les méthodes de choix des sites test. Des précisions lui sont apportées concernant les études hydrogéologiques, pédologiques et phytosociologiques menées auparavant sur les sites.*
- **Discussion autour du pâturage** suite à la présentation des actions menées en 2018
 - *Arnault Lalanne propose d'adapter les pratiques du pâturage et notamment les périodes pour concilier l'effet positif sur la végétation et l'effet négatif sur la production de graines. Erwan Glemarec précise que la gestion actuelle permet d'ajuster les dates et les durées de pâturage par la présence de zones de « repli » à proximité immédiate des secteurs tests. Yvon Guillevic rappelle que R. Landsdown avait conseillé un pâturage par plus de bêtes sur une durée plus courte.*
 - *Gilles Paillat précise qu'actuellement la gestion par pâturage reste fragile, basée essentiellement sur du bénévolat. Elle est donc à stabiliser dans la durée.*

Bilan PNA 2013 – 2018.

Les actions sont présentées fiche par fiche.

▪ Cette **présentation s'est faite à plusieurs voies** :

- Sophie Bodin du Conseil Départemental du Morbihan pour les actions menées sur les ENS.
- Erwan Glemarec du Conservatoire botanique national de Brest pour la coordination des actions PNA.
- Yvon Guillevic de Bretagne Vivante pour la gestion et les suivis sur la réserve des Quatre Chemins de Belz
- Charlotte Izard du Syndicat Mixte de la Ria d'Etel pour le plan de gestion de la zone du Bignac et sur l'application de l'outil Natura 2000
- Arnault Lalanne du Ministère de la transition écologique et solidaire pour la démarche d'évaluation du PNA et les perspectives après PNA
- Gilles Paillat de la DREAL Bretagne pour l'évaluation et les perspectives du PNA
- Pauline Rasclé de Université de Bretagne Occidentale pour l'acquisition de connaissance sur l'espèce
- Gerald Soler du Chantier d'insertion nature et patrimoine Auray Quiberon Terre Atlantique pour les travaux menés sur les Quatre chemins et les landes du Bignac.

▪ Echanges sur **les statuts des différents sites**

- *Arnault Lalanne s'interroge sur les statuts de propriété des sites tests de réintroduction. Toutes les informations nécessaires lui sont communiquées.*
- *Frédéric Bioret précise que le renforcement du statut réglementaire des Quatre chemins et des landes du Bignac est à encourager et évoque l'hypothèse d'un projet plus ambitieux incluant les sites refuge, par exemple une RNR sur plusieurs sites. Erwan Glemarec précise que cette solution est envisagée dans l'étude « Quel statut réglementaire pour la conservation à long terme de la station d'Eryngium viviparum aux Quatre chemins à Belz ? », qui est désormais disponible pour les membres du COPIL*
- *Christine Bonfiglio rappelle l'investissement du CD56 dans la préservation des sites et leur gestion.*
- *Bruno Goasmat évoque l'intérêt d'inclure une autre zone à la zone de préemption actuelle du Département sur la commune de Belz, sur le site du menhir couché. Une réflexion est à engager entre la commune et le Département.*
- *Sébastien Gallet souligne que la taille des sites et la possibilité de mise en place d'une gestion cohérente et durable sont liées : la gestion est plus facile à aborder sur des grands sites tels que Saint-Laurent à Ploemel que sur des petits sites isolés comme à Lann Cosquer à Plouharnel.*

▪ Echanges sur **le suivi des populations d'Eryngium viviparum**

- *Yvon Guillevic et Noël Bayer de Bretagne Vivante confirment leur volonté de standardiser un protocole de suivi, sur le site des Quatre chemins, mais également sur les sites test de réintroduction. L'objectif est également d'alléger le protocole. Ils souhaitent également qu'un salarié de l'association puisse s'investir sur les comptages. Erwan Glemarec confirme la rédaction d'un protocole, coordonné par Pauline Rasclé qui sera partagé en fin de PNA.*
- *Yvon Guillevic et Noël Bayer rappellent que d'autres enjeux naturalistes sont présents sur la réserve des Quatre chemins, notamment le Lepidurus apus qui est inféodé au même habitat qu'Eryngium viviparum.*

▪ Remarque sur le programme de recherche concernant **l'occupation ancienne des sites à Eryngium viviparum**. Cette action de la fiche 14 n' pas été réalisée pendant le PNA.

- *Sylvie Magnanon regrette que ce travail n'ait pu être engagé. Le projet de classement UNESCO pourrait être une opportunité pour relancer le sujet, avec notamment une prise de contact avec le nouvel administrateur des alignements de Carnac pour le Centre des Monuments Nationaux. Elle rappelle l'intérêt de travailler sur le lien entre patrimoines naturel et historique.*
- *Bruno Goasmat se propose d'aider à établir des liens entre les personnes concernées par la*

conservation des mégalithes sur la commune et les personnes engagées dans la conservation de l'Eryngium viviparum.

- **Le coût PNA.** Les chiffres sont présentés, selon les années et les partenaires. Bretagne Vivante n'apparaît pas, son action étant bénévole.
 - *Sylvie Magnanon et Yvon Guillevic proposent d'intégrer le coût du bénévolat / journées passées par les bénévoles pour contribuer à la mise en œuvre des actions (PNA & actions antérieures) afin d'estimer la valeur financière de leur investissement.*
- **Projection du film « Regards d'acteurs sur la préservation du Panicaut vivipare ».** Ce film résume les actions du PNA et valorise l'implication des différents partenaires.
Film accessible sur <http://www.cbnbrest.fr/nos-actions-phares/105-plan-national-d-actions-en-faveur-du-panicaut-vivipare>.
 - *Le film est apprécié par tous les participants.*

Perspectives - Tour de table

- *Bruno Goasmat précise que la mairie de Belz continuera à appuyer les actions menées dans le cadre du PNA. Elle se reposera sur le Syndicat mixte de la Ria d'Étel pour le suivi et la gestion au quotidien (pare-feu, chemins). Pour les investissements futurs, cela sera à voir après les échéances électorales.*
- *Charlotte Izard apprécie la multiplicité partenariale du projet. Elle souhaiterait que la cogestion menée sur le site des Quatre chemins et des landes du Bignac soit plus lisible. La réflexion sur le renforcement du statut de protection est une opportunité. L'ancrage des actions de préservation de l'Eryngium viviparum dans les politiques locales est à poursuivre et doit être encouragé. Des questions restent sans réponses pour le moment sur les missions « biodiversité » du syndicat mixte de la Ria d'Étel et leur financement dans les années à venir. Aujourd'hui, il manque des moyens techniques au syndicat pour suivre la gestion du site à Eryngium viviparum au quotidien.*
- *Sylvie Magnanon est satisfaite de la richesse des acteurs investis. Cela est une des richesses du programme. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine. Mais aujourd'hui, quel prolongement au PNA ? Comment maintenir le réseau d'acteurs ? Il est important de continuer les actions engagées, aux Quatre chemins et sur les autres sites refuge. Quel avenir pour les populations réintroduites expérimentalement ? Comment passer de l'expérimentation à une réintroduction réelle ?*
- *Yvon Guillevic confirme que le PNA a favorisé le travail partenarial et permis d'impulser une nouvelle dynamique pour la conservation de l'Eryngium viviparum. Il se réjouit notamment de la collaboration avec la commune et des relations qui se sont fortement améliorées. Frédéric Bioret en profite pour rappeler l'historique de la création APPB, avec création d'un APPB avec comité de gestion, ce qui était précurseur. Yvon Guillevic souhaiterait que l'Agence Française pour la Biodiversité soit présente au COPIL, Gilles Paillat précise que ces agents sont invités.*
- *Sébastien Gallet trouve le projet très enrichissant. La thèse menée par Paulien Rasclé a impliqué de nombreuses disciplines. Les perspectives aujourd'hui sont de poursuivre le travail sur la capacité de dispersion de l'espèce, le lien entre immersion et résistance au froid, etc. Il souhaite que le laboratoire de Géoarchitecture continue de travailler sur l'amélioration des connaissances de l'espèce, notamment sur sa dispersion.*
- *Yvon Guillevic assure que les suivis qu'il a mis en place commencent à apporter des éléments permettant d'expliquer la dispersion de l'espèce, des données non exploitées sont disponibles. Il s'engage à synthétiser les connaissances pour apporter des éléments sur la dispersion. Il mentionne également des traces de broutement par anatidés ; contribuent-ils à la dispersion ? quels seraient*

les liens avec l'étang du Bignac ?

- *Sophie Bodin propose d'intégrer les mairies de Ploemel et Plouharnel au comité de pilotage. En 2020, un plan de gestion sera réalisé pour le site de Saint-Laurent à Ploemel. Elle précise la volonté de travailler sur la mise en place de conventions pour financer de l'investissement sur les parcelles privées, possibilité légale à conditions que les sites soient ouverts au public. Elle complète également les réflexions concernant les statuts des sites à Eryngium en précisant que le statut ENS permet d'envisager un engagement durable du Département.*
- *Gilles Paillat précise que l'implication du CD 56 est un élément essentiel du PNA. Il est nécessaire de trouver un cadre partenarial qui convienne à l'ensemble des acteurs, notamment dans la perspective d'une « réserve naturelle ».*
- *Erwan Glemarec rappelle que l'implication du Département donne de bonnes perspectives en vue de la mise en réseau des sites, par exemple pour un pâturage itinérant.*
- *Jean David souligne les enjeux faunistiques des sites concernés par le PNA, notamment les enjeux papillons et libellules sur l'ensemble des sites. Il s'agit d'enjeux régionaux ou supra-régionaux. Il s'agit d'espèces liées aux landes rases et mares oligotrophes. Eryngium viviparum peut être considéré comme une espèce parapluie, sa conservation étant utile à la protection d'autres cortèges de faune et flore. Il est important de travailler sur un réseau de sites protégés, et « le statut le plus efficace sera le mieux ».*
- *Gilles Paillat confirme pour sa part une grande satisfaction d'avoir accompagné ce PNA. Ce dernier a permis d'acquérir des connaissances indispensables à la préservation de l'espèce, aide à la décision pour la gestion, le renforcement de la population d'Eryngium viviparum. Le PNA a stabilisé et favorisé un travail partenarial. Gilles Paillat souligne l'importance de l'implication du Département, de l'AELB, de Bretagne Vivante...*

Vers un nouveau PNA ?

La DREAL souhaite prolonger la dynamique engagée et le PNA, mais dans un cadre national qui nécessite de respecter certaines règles. L'objectif serait de poursuivre le PNA, par un PNA « conservation ». Il s'agit d'une démarche sur le long terme (10 ans), évolutive en termes d'actions et de portage/gouvernance. Pour cela il est indispensable de partir d'un bilan complet et validé 2013-2018 pour proposer un nouveau dispositif.

- *Après cette présentation, Gilles Paillat précise que l'objectif en 2019 est d'établir un nouveau plan très opérationnel, synthétique, selon la méthode des plans de gestion de l'Agence Française pour la Biodiversité. En 2019, le CBNB pourrait s'engager à la rédaction d'un nouveau PNA, tout en poursuivant des actions courantes de gestion / suivi (mais pas de nouvelles actions en 2019 en attendant un nouveau dispositif). Pour cela un budget DREAL est assuré. L'implication de l'Agence de l'eau Loire Bretagne passera quant à elle par des appels à projets. Elle a lancé un appel à projets pour la conservation des concernées par des PNA. Les projets sont à déposer avant le 30 juin 2019.*
- *Arnault Lalanne considère qu'un nouveau PNA n'est pas forcément le bon outil, en effet les PNA n'ont plus la possibilité de soutenir des actions de connaissance. Le budget est réservé au financement d'actions de gestion. Pour le moment il précise que la rédaction d'un nouveau plan n'est pas à l'ordre du jour. D'abord, il faut faire valider le bilan auprès du CNPN qui donnera son avis sur la pertinence d'un nouveau plan.*

Il précise également que les PNA se concentrent surtout sur les espèces IUCN CR/EN endémiques. Eryngium viviparum ne l'est pas. Il s'agit essentiellement d'espèces qui se trouvent en outre-mer et

région méditerranéenne (hotspot de biodiversité). Le Ministère soutiendra préférentiellement les plans concernant les espèces CR/EN endémiques et les PNA multi-espèces.

L'aval du CNPN est indispensable pour envisager un nouveau PNA. Le délai de retour du CNPN peut être assez court (3 mois). La piste à privilégier pour Arnault Lalanne est la création d'une RN multi-sites. Le plan de gestion des réserves naturelles permet d'intégrer des actions de connaissance ; ils sont conçus pour 10 ans (PNA conservation : 5 ans). Selon lui, un nouveau PNA ne financera que l'animation et n'apportera pas de moyens directs pour la gestion (juste des moyens pour aller chercher des financements).

- *Erwan Glemarec précise que la création et la gestion d'une RNR nécessite des co-financements ; il est donc indispensable de trouver des moyens complémentaires. Arnault Lalanne précise que ces compléments de financement peuvent être apportés par l'Etat. Une autre possibilité est évoquée. Il s'agit d'une RNN, mais la procédure est plus longue, mais une création de RNN n'est pas impossible, notamment en lien avec la stratégie nationale (SCAP).*
- *Frédéric Bioret précise que la DREAL devra sonder la volonté et les opportunités pour une possible création d'une RNR / RNN. Gilles Paillat évoque que la création d'une RNR semble être une bonne piste pour prolonger l'action, mais ne pourra se faire qu'à condition d'un accord des partenaires locaux (et surtout du Département).*
- *Yvon Guillevic pose la question suivante : Est-ce que la création de populations d'espèces protégées avec des aides de l'Etat n'oblige pas ce dernier à financer la gestion des populations réintroduites. La réponse apportée est la suivante : Non, car il s'agit d'une expérimentation de réintroduction et les sites bénéficient d'une gestion financée par les partenaires du PNA.*
- *Sylvie Magnanon précise que le CBNB peut contribuer à l'animation des échanges, mais ne pourra pas porter le portage politique & stratégique de création d'une réserve naturelle à long terme. Qui pourrait porter cette réflexion et animer le débat ?*
- *Gilles Paillat précise que la DREAL sera un acteur, mais sa démarche dépendra aussi de l'outil qui sera visé.*
- *Frédéric Bioret rappelle que la pérennité des suivis est essentielle, il faut en tenir compte dans les scénarios envisagés.*
- *Arnault Lalanne précise que les suivis de gestion peuvent être financés dans le cadre d'actions de « conservation » car visant à évaluer la gestion, et donc l'action menée.*
- *Arnault Lalanne propose de ne pas se focaliser uniquement sur *Eryngium viviparum*, mais peut-être rebasculer les actions de conservation vers un PNA multitaxons liés à un habitat avec *Eryngium* comme espèce phare ? La 1ère étape indispensable reste la validation du bilan PNA. L'avis du CNPN sera suivi par un avis du Ministère. De nouveau il évoque également l'option RN.*
- *Gilles Paillat demande la position du Département du Morbihan. Christine Bonfiglio précise que le Département étudiera la question à partir des deux expériences concrètes de RNR morbihannaises comprenant des ENS (Loc'h & Monteneuf). Des arbitrages politiques seront également indispensables.*